

CQP APS

Certificat de Qualification Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Accès à la formation - Prérequis

Savoir lire, écrire, comprendre et s'exprimer en Français et savoir calculer. (Niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues 2008).

Connaissances de base en informatique - Aptitude physique - Autorisation préalable CNAPS valide de moins de 6 mois.

Objectif de la formation

Apporter une qualification professionnelle reconnue par un diplôme aux agents de prévention et de sécurité et les mettre en conformité par rapport à l'obligation d'aptitude préalable professionnelle.

Contenu de la formation

SOCLE DE BASE : 41 heures

- UV1 – Module Secourisme : Sauveteur Secouriste du Travail
- UV2 – Module Environnement juridique
- UV3 – Module Gestion des conflits
- UV4 – Module stratégique

SPECIALITE APS : 134 heures

Complément avec le tronc commun :

- Module environnement juridique
- Module gestion des conflits
- Module stratégique

- UV 5 – Module Prévention des risques d'incendie
- UV 6 – Module Modalité d'appréhension au cours de l'exercice du métier
- UV 7 – Module Sensibilisation aux risques terroristes
- UV 8 – Module professionnel : Surveillance et gardiennage
- UV 9 – Module Palpation de sécurité et inspection des bagages
- UV10 – Module Surveillance par moyens électroniques de sécurité
- UV11 – Module Gestion des risques
- UV12 – Module Evènementiel spécifique
- UV13 – Module Gestion des situations conflictuelles dégradées
- UV14 – Module industriel spécifique : Risques professionnels
Risque industriel

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.
Cas pratiques et mises en situation.
Supports Power Point, vidéos, ordinateurs, tablettes.

Validation des acquis

Certificat de qualification professionnelle
(Agrément CPNEFP n° 06 06 09 20 03)

- Agent de Prévention et de Sécurité
15 unités de valeur :
 - Socle de base (4 UV)
 - Spécialité APS (09 UV)
 - Mise en situation pratique (2 UV)

Examen : Epreuves écrites (QCU*)
Une épreuve pratique

*Questionnaire à Choix Unique de réponse

Effectif prévu : De 8 à 12

Durée de la formation : 175 heures
(+ une journée d'examen)

Délai d'accès : Deux mois avant le début de la formation.

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable Pédagogique :

Bruno JEAN-FAURE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

INS.E.I.T.
Espace Nikaïa
11, Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33
Fax : 04 93 18 02 01
www.inseit.com
E-mail : inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION SECURITE